

# RETROUVEZ LES LIEUX DE FORMATION

Agence de Thouars  
1 rue Albert Buisson  
79100 THOUARS  
☎ 05 49 67 97 99  
✉ greta.agence-thouars@ac-poitiers.fr

Agence de Châtelleraut  
2 rue Edouard Branly  
86100 CHÂTELLERAUT  
☎ 05 49 20 23 00  
✉ greta.agence-chatelleraut@ac-poitiers.fr



Agence de La Rochelle  
86 rue de Bel Air  
17000 LA ROCHELLE  
☎ 05 46 50 51 79  
✉ greta.agence-larochelle@ac-poitiers.fr

Agence de Royan  
2 rue de Montréal  
17200 ROYAN  
☎ 05 46 23 55 07  
✉ greta.agence-royan@ac-poitiers.fr

Agence de Pons  
7 rue des Cordeliers  
17800 PONS  
☎ 05 46 91 33 77  
✉ greta.agence-pons@ac-poitiers.fr

Agence d'Angoulême  
Allée Joachim du Bellay  
16000 ANGOULÊME  
☎ 05 45 67 57 22  
✉ greta.agence-angouleme@ac-poitiers.fr



greta-poitou-charentes.fr

Numéro Siret / 19860037100043  
Numéro de déclaration d'activité / 54860142086

## HABILITATION DE SERVICE PUBLIC

### SOCLE DE COMPÉTENCES RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE 2025/2027



Formation financée par la Région Nouvelle-Aquitaine : le Greta Poitou-Charentes est mandaté par la Région au titre de l'habilitation de service public Socle

Décembre 2024



## L'HSP SOCLE DE COMPÉTENCES

🔗 L'habilitation socle de compétences a pour objectif de permettre à un public particulièrement vulnérable de développer ses compétences de base, de consolider un projet, et de bénéficier d'un accompagnement renforcé.

🔗 Public éligible : toutes personnes de plus de 16 ans, pouvant travailler en milieu ordinaire :

- des difficultés d'insertion et/ou d'apprentissage
- salariés en insertion par l'activité économique
- sur dérogation, les salariés fragilisés dans leur emploi en raison de difficultés pour savoir lire, écrire et compter

🔗 Possibilité de suivre plusieurs parcours concomitants ou consécutifs

### QUAND ?

- Entrées séquencées
- Parcours individualisé (amplitude maximale de 6 à 15 mois sous conditions)

### COMMENT ?

- Sur prescription (France Travail, Mission locale, PLIE, CIDFF, Cap Emploi ...) ou autopositionnement sur CMaformation (<https://www.cmaformation-na.fr/>), avec un délai de carence obligatoire de 6 mois entre 2 prescriptions
- Possibilité d'une aide financière à la restauration et à la rémunération sous certaines conditions

Sensibilisations aux 3 priorités régionales : développement durable - valeurs de la république, éducation citoyenne et prévention des violences sexuelles et sexistes - enjeux du numérique



## ITINÉRAIRE 1 « Écrire, compter, lire, apprendre (ECLA) »

PARCOURS DE 450 H MAXI

**Public :** personnes touchées par l'illettrisme (personne qui après avoir été scolarisée en France ou personne ayant été scolarisée en français à l'étranger [sous réserve d'attester à minima d'un niveau A2 de français à l'oral], n'a pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, du calcul, des compétences de base pour être autonome dans les situations simples de la vie courante).

### Thèmes proposés :

- L'apprentissage et/ou l'approfondissement de la lecture, de l'écriture et de l'argumentation
- L'acquisition des règles de base en mathématiques et en sciences jusqu'à être en mesure de résoudre des problèmes en mathématiques et en sciences
- L'acquisition de repères dans l'espace et dans le temps

Degrés de maîtrise visés : 1 à 4 de l'ANLCI



## ITINÉRAIRE 2 « Français Langue Étrangère » (FLE)

PARCOURS DE 450 H MAXI

**Public :** personnes étrangères ayant été scolarisées ou non dans leur pays d'origine, ayant été scolarisées en français dans leur pays d'origine et n'attestant pas d'un niveau A2 à l'oral. Par ailleurs, ces personnes ne doivent pas répondre aux critères d'accès aux parcours financés par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

### Thèmes proposés :

- L'apprentissage et/ou l'approfondissement de la compréhension et de l'expression orale
- La sensibilisation aux codes culturels et à la citoyenneté
- La compréhension du monde professionnel et des codes en entreprise

Le parcours des usagers devra être construit en complémentarité avec les autres dispositifs existants (notamment ceux de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)

Degrés de maîtrise visés : A1, A2 ou B1 du CECRL



## ITINÉRAIRE 3 « Numérique »

PARCOURS DE 240 H MAXI

**Public :** personnes en situation d'illectronisme ou souhaitant développer ses compétences numériques.

### Thèmes proposés :

- La découverte et la sensibilisation aux technologies numériques et à la communication numérique
- L'approfondissement de l'utilisation des technologies numériques et de la communication numérique
- Découverte des outils bureautiques courants



## ITINÉRAIRE 4 « Passerelle »

PARCOURS DE 300 H MAXI

**Public :** personnes qui ont besoin de compléter ou de renforcer leurs compétences en mathématiques et en français et/ou acquérir une langue étrangère en situation pratique.

### Thèmes proposés :

#### REMISE À NIVEAU

- Soutien au projet professionnel de l'utilisateur (accès à une formation qualifiante, insertion professionnelle, ...)
- Perfectionnement en français (orthographe, grammaire, résumé, dissertation, note de synthèse, amélioration de la compréhension et de la réalisation d'écrits professionnels, communiquer avec autrui, ...)
- Renforcement des compétences en mathématiques (algèbre, analyse et géométrie, ...)

Les usagers devront justifier d'un niveau supérieur au degré 4 (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI)).

#### LANGUE ÉTRANGÈRE - ANGLAIS

Développement de l'aisance des publics dans l'usage d'une langue étrangère en situation pratique. Le parcours doit comporter au minimum :

- Le développement des compétences de communication, de compréhension, d'expression écrite en langue étrangère
- L'acquisition/ l'amélioration des bases de la langue en lien avec un secteur professionnel

Degrés de maîtrise visés : A2, B1 ou B2 du CECRL